



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL

DÉPARTEMENTAL 63

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 189 du 23 mai 2014

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

- Site internet CGT CG63 nombre de visites : **plus de 47 500**
- Prochaines réunions Suite, **Non public, réservé aux syndiqués CGT**
- CR de la rencontre du SNPTRI avec M. Auby vice-président en charge des routes, sur l'épineux sujet de la récupération des heures supplémentaires. **Non public, réservé aux syndiqués CGT**

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

- Élèves ou enseignants, Non aux expulsions dans nos écoles
- Journée d'étude protection sociale le Mardi 27 mai, la CSD CGT 63 des Services Publics organise une journée d'étude sur la Protection Sociale.

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

- L'UCR-CGT appelle l'ensemble des retraités à participer massivement à la manifestation unitaire (CGT, CFTC, FGR-FP, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA) le 3 juin à Paris
- ALSTOM** : [Courrier de Thierry Lepaon adressé au Président de la République le 20 mai 2014](#)
- Les salariés d'Urbaser en grève
- Nutribio (Montauban) [Sept militants victimes de répression syndicale](#)
- [Traité transatlantique](#) : [Les peuples, l'environnement et la démocratie avant les profits et les droits des multinationales](#)

ACTUALITÉ STATUTAIRE

- Salariés détachés : La loi pour lutter contre le non-respect des règles lors des détachements est une petite cuillère pour vider l'océan de la fraude.

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSE LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITE CG Puy-de-Dôme

Site internet CGT CG63 nombre de visites : **plus de 47 500**

Prochaines réunions

Comité Technique Paritaire (CTP) 2014 : 16 juin, 13 octobre, 8 décembre.

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Élèves ou enseignants, Non aux expulsions dans nos écoles

Ne laissons pas expulser nos élèves et leur famille... et pas non plus leur professeur...

Rassemblement devant la Préfecture de Clermont-Ferrand.

Vendredi 23 mai à 18H.



Monsieur Knajyan qui a fui l'Arménie avec sa famille est en Centre de Rétention Administrative à Lyon depuis le 16 avril. Son épouse se retrouve seule à Clermont-Ferrand avec une grand mère et trois enfants dont un bébé.

Les enfants sont scolarisés à l'Ecole Paul Bert où toute la communauté éducative est mobilisée pour la régularisation de la famille Knajyan.

Au même moment Khatchatua Avetisyan est scolarisé en maternelle à l'Ecole Nestor Perret. Ses parents ont dû fuir l'Arménie pour tenter d'être en sécurité en France, mais le père a été arrêté et placé lui aussi en Centre de Rétention Administrative à Lyon.

Luz Torres est Colombienne, enseignante d'espagnol au collège Saint Louis à Aigueperse. Elle travaille dans l'éducation nationale depuis 2009 (à Blaise Pascal, au collège Gérard Philipe, à l'école Ferdinand Buisson). La préfecture lui délivre le 21 mars une Obligation à Quitter le territoire Français alors que son contrat de travail court jusqu'en août 2014. Son fils vit avec elle, il est scolarisé au collège Albert Camus.

Avec les centaines de personnes qui ont déjà signé les pétitions, nous exigeons la régularisation des familles Knajyan et Avetisyan et de Luz Torres.

[Lire le tract resf](#)

Journée d'étude protection sociale

Mardi 27 mai,

la CSD CGT 63 des Services Publics organise une journée d'étude sur la Protection Sociale.

Organisée à St Bonnet ès Allier sur la journée, le programme sera le suivant :

- Diffusion du film "Les Jours Heureux" de Gilles PERRET

•

Plusieurs débats :

- Conséquences des réformes de l'Etat sur les collectivités Territoriales depuis la création de la Sécurité Sociale, et notamment sur la Réforme des Retraites de 2010.
- Enjeux autour du minimum garanti.
- Le salaire différé, qu'est-ce que c'est ? Avec la diffusion de la vidéo : « Lecture politique d'une fiche de paie ».
- La loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles.

Si vous désirez participer à cette journée de réflexion autour d'une actualité brûlante, et aux enjeux vitaux pour notre société, les inscriptions sont possibles auprès de la CSD des Services Publics (**Tél. : 04.73.31.87.85 / Email : csdcgt63@gmail.com**)

[Voir le programme](#)

[Formulaire de détachement](#)

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE



Les retraités ne sont pas dupes !

Les mesures annoncées et défendues par le Premier Ministre à l'Assemblée nationale sur l'augmentation des pensions des retraités ne peuvent être considérées comme des avancées.

Annoncer que les pensions en dessous de 1 200€ ne seront pas gelées soit ! Mais quel sera le montant de l'augmentation ? Avec quel mécanisme ?

Les autres retraités doivent-ils attendre 2015 pour voir éventuellement leur pension augmenter ?

Cette situation va générer d'importantes inégalités entre retraités.

Le coût de la vie, des frais de santé continue à augmenter fortement pour tous.

L'UCR-CGT ne tombera pas dans le panneau !

Nous ne pouvons accepter que les 50 milliards d'économie du Gouvernement se fassent sur le dos des salariés, des retraités, sur les restrictions des services publics, les réductions des droits à la santé... Alors que, dans le même temps, le Patronat continue à bénéficier des largesses de la part du Gouvernement !

L'UCR-CGT appelle l'ensemble des retraités à participer massivement à la manifestation unitaire (CGT, CFTC, FGR-FP, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA) le 3 juin à Paris, pour exiger :

- * Le rattrapage immédiat **de 300€ pour tous les retraités.**
- * **L'augmentation des pensions et retraites** au 1^{er} janvier 2014.
- * **Un minimum de retraite égal au SMIC** revendiqué par la CGT à 1 700€.
- * **Une Loi sur l'autonomie** financée dans le cadre de la Sécurité sociale.

Montreuil, le 30 avril 2014

[ALSTOM : Courrier de Thierry Lepaon adressé au Président de la République le 20 mai 2014](#)

" Monsieur le président de la République, L'avenir du groupe ALSTOM et sa cohérence industrielle semblent toujours aussi incertains. Les offres connues à ce jour ne répondent pas à la nécessaire préservation de ce fleuron de l'industrie française. En effet, nous risquons d'assister à une vente à la découpe de l'entreprise entre sa branche énergie et sa branche transport. Pire, ces deux entités risquent elles-mêmes d'être scindées par activités en fonction de (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Les salariés d'Urbaser en grève

Depuis des mois, Urbaser, entreprise spécialisée dans la gestion des déchets à Vitry-sur-Seine, refuse de reprendre des négociations salariales qu'elle a interrompues unilatéralement en février. Le climat s'est fortement détérioré depuis que les syndiqués et les délégués CFDT ont décidé de passer à la CGT, provoquant la colère de la direction qui ne veut pas de ce syndicat dans l'entreprise.

Une centaine de salariés sont en grève depuis le 12 mai. Outre le fait qu'elle conteste les préavis de grève déposés par les salariés, la direction refuse la tenue d'élections professionnelles et refuse que l'union locale CGT participe aux négociations.

« Les employeurs sont rentrés dans une stratégie de chicane et de harcèlement anti-syndical : ils ont contesté le préavis déposé pour la dernière grève nationale dans le secteur de la collecte d'ordure ménagère », s'indigne la CGT du Val-de-Marne.

Lundi 20 mai, le tribunal de Créteil a rendu sa décision : « La direction s'est vu signifiée une amende de 1200 euros et l'obligation de reconnaître comme légitime notre délégué CGT », a indiqué à la presse un salarié gréviste.

Nutribio (Montauban) Sept militants victimes de répression syndicale



Parce qu'ils ont occupé leur usine pour exiger des négociations sur les salaires, sept salariés de Nutribio (lait en poudre pour nourrissons), sept élus et syndiqués de la CGT ont été mis à pied par leur direction.

Ce Mardi 20 mai, ces militants étaient convoqués par la direction pour un entretien préalable au licenciement. Dans la nuit du 4 au 5 avril dernier, les CRS délogeaient les salariés qui occupaient leur entreprise depuis le 27 mars pour réclamer (...) [Voir tout le texte >>>](#)



Traité transatlantique

Les peuples, l'environnement et la démocratie avant les profits et les droits des multinationales

Déclaration conjointe des organisations de la Société civile européenne engagées contre les menaces du TTIP. Mai 2014 1/ Qui sommes-nous ? Nous sommes une coalition d'organisations de la société civile européenne qui partagent les profondes inquiétudes à l'égard des différentes menaces présentes dans le Transatlantic Trade and Investment Partnership TTIP (également connu sous le nom de Transatlantic Free Trade Agreement ou TAFTA). Nous représentons un (...) [Voir tout le texte >>>](#)

ACTUALITE STATUTAIRE

Salariés détachés



La loi pour lutter contre le non-respect des règles lors des détachements est une petite cuillère pour vider l'océan de la fraude.

La FNSCBA CGT juge inefficace le projet de loi adopté par le sénat.

Un peu partout en France, l'omerta se brise sur les conditions de travail, et le scandale des salarié-e-s détaché-e-s est révélé au grand jour.

L'absence de contrôles et de sanctions dissuasives entraîne une déréglementation préjudiciable aux salarié-e-s détaché-e-s mais aussi à l'emploi, la formation des jeunes et la protection sociale de tou-te-s les salarié-e-s.

La loi reprend les propositions du pyromane (les fédérations patronales) pour éteindre l'incendie. Les propositions de la CGT et de l'ensemble des organisations syndicales n'ont pas été reprises.

En effet la responsabilité du donneur d'ordre est très limitée, elle n'est engagée que lorsque l'infraction a été constatée et signifiée par l'inspection du travail. L'employeur dispose alors d'un délai d'un mois pour régulariser la situation. La loi est bien moins contraignante que la directive d'application votée le 15 avril par le parlement européen.

La CGT demande à ce que le donneur d'ordre soit responsable, socialement, pénalement et fiscalement de toute infraction dans la chaîne de sous-traitance, notamment en matière de paiement des salaires et de cotisations sociales. Elle demande la limitation à deux niveaux de la sous-traitance.

De surcroît, le gouvernement n'a pas l'intention d'augmenter les effectifs de l'inspection du travail, on peut donc penser qu'une infraction sur mille sera relevée. La délinquance patronale en la matière continue à avoir de beaux jours devant elle, l'impunité sera toujours la règle.

La loi comporte en outre une petite série de mesurette, ou gadgets, tel que la liste noire des employeurs ayant subi une sanction à l'efficacité très limitée.

Atlanco Rimec, tristement célèbre depuis le chantier de Flamanville, est l'exemple de l'entreprise qui continue son dumping social sans problème, malgré sa réputation sulfureuse.

L'adoption définitive du projet de loi est prévue en juin. Le gouvernement ne peut pas laisser se poursuivre ce dumping social. Il doit sévir !! La directive Européenne l'y encourage et le lui permet. Il y va de nos salaires, de l'emploi, de la formation des jeunes et de notre protection sociale.

Le gouvernement n'as pas été élu et nommé pour être faible avec les durs et dur avec les faibles, mais le contraire.

APPEL A CANDIDATURES

188 : Médecin de circonscription, Cadre d'emploi des médecins territoriaux

Lieu d'exercice des fonctions : Circonscription Sancy Val d'Allier – ISSOIRE

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 4 juin 2014

856 : Référent administratif de l'ASE, Cadre d'emplois des Rédacteurs

Lieu d'exercice des fonctions : Circonscription des Combrailles ST ELOY LES MINES

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 4 juin 2014

1270 : Assistant social auprès des personnes handicapées, Cadre d'emploi des Assistants socio-éducatifs

Lieu d'exercice des fonctions : MDPH

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 4 juin 2014

748 : Gestionnaire transport intermodalité multimodalité, Cadre d'emplois des techniciens ou des rédacteurs territoriaux

Lieu d'exercice des fonctions : Hôtel du Département

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 4 juin 2014

1437/2438 : 2 Agents de Maintenance, Cadre d'emploi des Adjoints techniques 1ère classe

Lieux d'exercice des fonctions :

collège « La Roche » - Plateau Chez Ponet 63700 ST ELOY LES MINES (**poste 1437**)

collège « Alexandre Varenne » - route d'Augerolles 63880 OLLIERGUES (**poste 2438**)

Date limite pour le dépôt des candidatures : mardi 3 juin 2014

1262/2397 : Médecin évaluateur, Cadre d'emplois des Médecins territoriaux

Lieu d'exercice des fonctions : MDPH

Date limite pour le dépôt des candidatures : Lundi 30 juin 2014

LA CITATION DE LA SEMAINE

«La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.» *Kofi Annan*

ILS ONT OSE LE DIRE :

«Le succès c'est d'aller d'échec en échec sans perdre son enthousiasme.» *Winston Churchill*

LE DESSIN DE LA SEMAINE

DÉPÔT DE GERBE AUX PIEDS DE JAURÈS



LA PHOTO DE LA SEMAINE



CONTACTER LA CGT

Tél 0473290985 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 4 juin, 18 juin, 2 juillet de 14 h 30 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.